

## Conseil d'Administration N°1 du 27 septembre 2021 du Collège Andrée Récipon d'Orgères

---

### Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du C.A. du 01/07/2021 et ordre du jour définitif

#### **1. Affaires financières et de fonctionnement :**

1. Répartition des crédits globalisés

#### **2. Affaires pédagogiques**

1. Rapport annuel d'activité Pédagogique et de performance
2. Condition, bilan de la rentrée et projection sur l'année à venir

#### **3. Question diverse**

Présents : 16

**Administration** : Mme Loyer, Principale du collège ; Mme Debray, Principale-Adjointe ; M. Caroff, Gestionnaire ; M. Maulnier, Conseiller principal d'éducation

**Représentants des personnels ATOSS** : Mmes Coeuret et Pésigot

**Représentants des personnels d'éducation** : Mmes Hérédia, Palaric, Jagouen et M. Poissonneau

**Représentants des parents d'élèves** : Mmes Pichavant, Posnic, Houeix et Daunay

**Représentants des élèves** :

**Représentants des collectivités** : M. Gourie, Conseiller Municipal ; M. Houillot et Mme Mercier, Conseillers départementaux

**Absents ou excusés** :

Secrétaire de séance : Mme DEBRAY, Principale Adjointe

17 h 50 - Quorum atteint (16 présents) - Ouverture du CA
--

- Adoption de l'ordre du jour avec un ajout d'une convention d'adhésion CPIE Brocéliande
- Vote pour approbation du PV du dernier CA du 01/07/2021 : unanimité

## AFFAIRES FINANCIERES ET DE FONCTIONNEMENT

### Répartition des crédits globalisés :

M. Caroff, gestionnaire, rappelle que les crédits globalisés sont une ressource de l'Etat servant à prendre en charge prioritairement l'achat de manuels scolaires, de carnet de correspondance ainsi qu'à payer la redevance du droit de reprographie. En cas de surplus, le collège peut procéder à d'autres orientations de dépenses.

Il précise que cette subvention est annoncée de plus en plus tard (02 juillet cette année 2021) alors même que les projets de dépenses afférents sont lancés.

En outre, le montant versé est depuis 2 ans bien en deçà des besoins identifiés. Cette année la subvention est de 1 222,00 euros alors que les besoins se montent à 2 832,03 euros.

Il manque donc 1 610,03 euros qu'il conviendra de ponctionner sur le reliquat de 2 153,95 euros qui avait été orienté sur l'item « autres dépenses pédagogiques ». Il signale que cette insuffisance de crédits a été remontée et qu'à l'instar de l'année passée, l'établissement pourrait se voir doter d'une subvention complémentaire.

M. Caroff propose donc la ventilation suivante pour les 1 222,00 euros : 816,75 euros pour les droits de reprographie et 405,25 euros pour les carnets de correspondance.

**La répartition de cette subvention et le mode de financement complémentaire des dépenses sont mises au vote :**  
**Votants 16 : Unanimité**

## AFFAIRES PEDAGOGIQUES :

### Présentation du Rapport Annuel d'Activité et de Performance année 2020-2021 :

Des précisions et compléments d'informations sont données sur certains points de ce rapport :

L'établissement est dans la catégorie des collèges à public favorisé, il y a actuellement 15% de boursiers au collège contre 26% de moyenne départementale mais on enregistre une nette augmentation des bénéficiaires du taux 3, le taux le plus élevé.

Sur l'offre de formation : le représentant de la mairie signale qu'à Orgères, les enfants suivent un apprentissage de la langue bretonne en école primaire (20 élèves qui arrivent en CP) et qu'une section bilangue langue régionale existe déjà au collège de Bruz.

La Principale explique que l'offre de formation doit être discutée en amont avec la direction académique et les partenaires de l'établissement dans les instances représentatives, car toute nouvelle offre s'impute sur la dotation globale horaire qui n'augmente pas pour autant. Le collège propose actuellement trois langues vivantes en deuxième choix (LV2) : espagnol, allemand, Italien, l'espagnol ne pose pas de problème en général mais le nombre d'élèves inscrits dans les deux autres langues peut fluctuer d'une année sur l'autre, et partant mettre en danger la pérennité de ces disciplines.

Le Breton fait partie des enseignements complémentaires (non obligatoires). Dans cette catégorie, le collège propose actuellement Langue et culture de l'antiquité.

Les arbitrages concernant l'utilisation des heures d'enseignement de la DGH sont rendus au regard des besoins de la population accueillie et s'opèrent entre la variété de l'offre de formation (langue/options) et les dispositifs pédagogiques (dédouplements, coanimation, groupe de besoins etc...).

Or désormais Il faut également prendre en compte, dans la politique d'établissement, l'impact du COVID et des confinements qui ont entraîné un creusement des écarts de performance scolaire entre les élèves en situation de réussite et les élèves plus fragiles (constat fait au niveau national).

Par ailleurs le nombre d'élèves nécessitant des adaptations pédagogiques, un accompagnement en Français Langue Seconde (élèves allophones) ou en situation de handicap et ayant besoin d'une aide humaine ou l'octroi de matériel adapté est important et nécessite la mobilisation constante des équipes.

Le représentant de la mairie d'Orgères propose un partenariat pour accompagner les familles en difficulté

#### Les perspectives pour l'année à venir :

*Les effectifs au 31 octobre : 483 élèves*

127 élèves en 6<sup>ème</sup>

126 élèves en 5<sup>ème</sup>

117 élèves en 4<sup>ème</sup>

113 élèves en 3<sup>ème</sup>

#### *Ouverture culturelle*

Après deux années lors desquelles aucun projet culturel n'a pu avoir lieu, de nombreux projets ont été proposés pour l'année 2021-2022 par exemple :

- Open de Tennis pour les élèves de l'option euro,
- Festival « Court métrange »,
- Sortie contes et biodiversité en forêt de Brocéliande....

#### *Pédagogie et éducation*

Des groupes de réflexion ont été constitués et des expérimentations vont être menées :

- Un groupe de réflexion avec la FCPE pour améliorer le lien entre le collège et les usagers, en travaillant sur des préoccupations éducatives communes.
- Groupe de travail sur l'innovation pédagogique
- Classe expérimentale sans note en 6<sup>ème</sup> E

#### *Connaissance des métiers et des formations / orientation*

La mise en œuvre du « Parcours Avenir » au collège repose en partie sur des visites de forum des métiers et des formations. Comme ils ont tous été annulés l'année dernière, nous avons proposé à des parents d'élèves de venir présenter leurs métiers aux élèves de 3<sup>ème</sup>

L'expérience ayant été concluante, nous allons essayer de la réitérer cette année.

Par ailleurs, toutes les informations seront données aux familles sur les forums, salons et « portes ouvertes » qui se tiendront dans l'année afin qu'elles puissent y emmener leurs enfants et définir ainsi de manière éclairée, le choix d'orientation final.

M. Poissonneau relaie une proposition d'élève de 4<sup>ème</sup> d'organiser un travail de recherche par secteur d'activités.

#### *Dispositif « Projet Avenir » :*

Ce dispositif concerne quelques élèves qui probablement s'orienteront vers la voie professionnelle mais ne savent pas dans quelle branche, ils seront incités à faire des stages et des professionnels viendront échanger avec eux.

**QUESTION DIVERSE :**

**Adhésion au CPIE Brocéliane :**

L'établissement ayant organisé le 14/09/2021, une sortie pédagogique en forêt de Brocéliande et bénéficiant à ce titre des services du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), il convient d'adhérer à la structure pour l'année 2021 et de verser la cotisation de 30 euros.

**L'adhésion au CPIE Brocéliande est mise au vote :**

**Votants 16 : Unanimité**

L'ordre du jour est épuisé - 19 H 16 - Fin du CA

La Présidente du Conseil d'Administration



Mme Laurence LOYER

Le secrétaire de séance



Mme Pascale DEBRAY